

**Concours : RH-05(21)
Emploi d'été 2022 – Personnel enseignant
Programme – Mathado
INTERNE**

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario offre divers programmes d'été à ses élèves. Mathado est un programme pour les élèves de la 7e et 8e année qui travaille les habiletés en mathématiques.

Nous invitons le personnel enseignant intéressé à un emploi d'été à remplir un formulaire de mise en candidature.

Programme - Mathado + (7e et 8e année)

Quoi/Qui? Personnel enseignant qualifié au cycle intermédiaire ;

Quand? Du 4 juillet jusqu'au 22 juillet 2022
 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 14 h 30

Où? École publique Jean-Éthier-Blais

Rémunération : 56,34 \$/de l'heure pour un total de 96 heures

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :

- Détenir un Brevet d'enseignement et une Carte de qualification de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Faire preuve d'excellentes habiletés en communication;
- Avoir une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Connaître des stratégies pour favoriser l'apprentissage du français;
- Faire preuve de débrouillardise;
- Posséder des aptitudes interpersonnelles et une bonne capacité de travailler en équipe.

Veillez faire parvenir une copie de votre carte de qualification en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et votre curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 28 avril 2022** à l'attention de :

Madame Sara Fudge
Leader en aménagement linguistique
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794
Courriel : emplois@cspgno.ca

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Selon les règlements de l'Agence de revenu du Canada, les cotisations au Régime de pension du Canada (RPC), à l'Assurance emploi (AE) et à l'impôt sur le revenu seront retenues sur toute rémunération.

Anne-Marie Gélinault, présidente

Sébastien Fontaine, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521-01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.